

*J. B. Allard, avocat*  
*Directeur, Affaires juridiques & Réclamations*  
*Ligne directe : (514) 598-3785*  
*Télécopieur : (514) 598-3839*  
*Courriel : jballard@gazmetro.com*

Montréal, le 7 novembre 2003

**PAR MESSAGEUR ET PAR COURRIEL**

Me Richard Lassonde  
Secrétaire par intérim  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
800, Place Victoria – bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**OBJET: Demande de modifier les tarifs de SCGM à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2003  
- (Cause tarifaire 2004 de SCGM)  
Dossier de la Régie : R-3510-2003  
N/dossier : 312-00192**

---

Cher confrère,

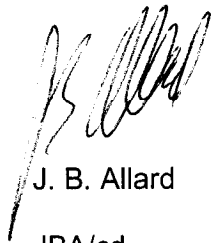
La présente vise à faire part de quelques commentaires de SCGM suite à la réception des demandes de remboursement de frais des intervenants au dernier dossier tarifaire de SCGM.

En ce qui concerne les demandes de remboursement de frais relatives au groupe de travail mis sur pied dans le cadre du processus d'entente négociée, il semble que tous les intervenants ont respecté les barèmes établis par la Régie dans sa décision D-2003-92, à l'exception de Stratégie Énergétique - AQLPA qui a dépassé le maximum prévu de plus de 1 000\$.

Par ailleurs, il est également à noter que dans la demande de l'Union des municipalités du Québec, le calcul des taxes sur les frais des analystes est incorrect en ce que la TPS a été calculée à 7,5% plutôt qu'au taux de 7%.

En ce qui a trait aux demandes de remboursement de frais pour les audiences, seule la demande de l'Union des municipalités du Québec dépasse de 12 heures le nombre maximal d'heures autorisées pour les analystes par la Régie dans sa décision D-2003-180. Le calcul des taxes est également erroné dans cette demande comme pour celle relative à la demande de remboursement de frais pour le groupe de travail.

Nous espérons le tout utile et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos salutations distinguées.



J. B. Allard

JBA/cd

p.j.

c. c.: **Par courriel seulement à tous les procureurs des intervenants de**

**R-3510-2003 :**

M<sup>e</sup> Marc Laurin (Direct Energy)

M<sup>e</sup> Éric Couture (UMQ)

M<sup>e</sup> Louise Tremblay (Gazifère)

M<sup>e</sup> Nicolas Plourde (ACIG)

M<sup>e</sup> Pierre Tourigny (Option Consommateurs)

M<sup>e</sup> F. Jean Morel (HQ)

M<sup>e</sup> Michel Davis (CERQ)

Monsieur Razi Shirazi (GRAME)

M<sup>e</sup> André Turmel (FCEI)

M<sup>e</sup> Dominique Neuman (SÉ/AQLPA)

M<sup>e</sup> Eve-Lyne H. Fecteau (ROEE)

Monsieur Jean Lacroix (RNCREQ)

M<sup>e</sup> Claude Tardif (UC)